



Commission
des titres d'ingénieur

Avis n° 2019/01-08
relatif à l'accréditation de l'École nationale supérieure
d'ingénieurs de Reims de l'université de Reims (ESIREIMS)
pour délivrer le titre d'ingénieur diplômé

Etablissement et Ecole

Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Reims de l'université de Reims (ESIREIMS)

Université de Reims Champagne-Ardenne

Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur

Nom d'usage : ESIREIMS

Académie : Reims

Site de l'école : Reims

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la fiche des données certifiées par l'école mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2015/12-04

Objet de la demande d'accréditation

Dossier D : ouverture d'une nouvelle formation dans la spécialité Génie urbain et Environnement, en formation initiale sous statut d'étudiant

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Université de Reims,
- Vu le rapport établi par Agnès FABRE (membre de la CTI, rapporteure principale), Jean-Marc THERET, Denis PRIOU et Patricia SOURLIER (membres de la CTI), Suzanne MATHIEU et Bernard LEMOULT (experts auprès de la CTI) et présenté en Commission le 16 janvier 2019,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Présentation générale

L'ESIREims, École nationale Supérieure d'Ingénieurs de Reims, est une école en 3 ans publique d'ingénieurs interne à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. L'École est dotée d'une entité physique véritable implantée dans le Pôle Technologique Henri Farman (Esplanade Roland Garros-Reims), pôle réunissant un grand nombre d'entreprises. Elle fait partie du Campus Moulin de la Housse de l'URCA : à quelques dizaines de mètres de l'IUT de Reims, et de la Faculté des Sciences. Depuis septembre 2011, un bâtiment à quelques centaines de mètres du bâtiment principal est loué par l'URCA pour l'ESIREims pour accueillir ses étudiants sur environ 3500 m². Prochainement, l'école pourra libérer ce bâtiment, lorsqu'elle prendra possession du nouveau bâtiment qui doit être construit pour une livraison en 2021 et aménagé de manière plus adaptée à ses formations.

La mission principale de l'ESIREims est de former des ingénieurs en formation initiale sous statut étudiant, dans la spécialité Emballage et Conditionnement (flux de 50 étudiants/an) et dans la spécialité Énergétique (flux de 25 étudiants/an). D'autres missions consistent à assurer des formations professionnelles ou des formations continues diplômantes.

L'École a des activités de recherche au sein d'équipes de recherche de l'URCA, que sont le GRESPI, le LISM et ICMR, qui lui permettent de développer de nombreux partenariats avec des entreprises telles que Danone, Alcan Packaging, PSA, L'ESIREims est partenaire des pôles IAR et

MATERALIA. Cet établissement a des échanges académiques en France avec par exemple l'UTT, l'UPJV..., et à l'étranger avec l'Université de l'UTAH, l'Université de Lasi (Roumanie)...

Le nombre total d'élèves ingénieurs inscrits est de 81 en 2018 et une évolution à l'augmentation de l'ordre de 10 % est constatée depuis 5 ans.

Caractéristiques globales

L'équipe enseignante permanente est constituée de 16 enseignants-chercheurs (9 PU, 7 MCF), de deux enseignants, 2 PAST ou MAST, 1 ATER, aidés par 6 personnels administratifs et 7 personnels techniques. 60 vacataires dont 24 professionnels dispensent des enseignements.

L'école occupe environ 3500 m², disponibles pour l'ensemble de ses activités. Des moyens lourds uniques, spécifiques au packaging, utilisés par les étudiants en spécialité « Emballage et conditionnement » sont présents dans les laboratoires.

Le Budget de l'École est de l'ordre de 560 k€ (2018) en fonctionnement hors salaires des fonctionnaires et hors budgets spécifiques d'investissement. Le coût de la formation est estimée à 7,6 k€ par élève.

Évolution de l'institution

L'ESIREims adhère au pacte des Grandes Écoles 2018-2019. Un budget d'investissement obtenu en 2018 sur le Grand Est-URCA, lui permet d'acquérir en 2018 des moyens expérimentaux spécifiques, à savoir un Banc d'étude chaudière granulé bois, banc d'étude d'une pompe à chaleur réversible, simulateur par tunnel avec ventilateur pour mener l'étude d'éolienne, chauffe-eau solaire individuel, qui seront utilisés par les étudiants de la spécialité « Génie thermique et énergétique ». En 2015, lors de l'audit périodique, la commission a établi des recommandations. L'école a répondu favorablement à une majorité d'entre elles. L'école souhaite ouvrir en septembre 2019 une nouvelle spécialité « Génie urbain et environnement » qui fait l'objet de cet avis.

Formation

Spécialité « Emballage et conditionnement » en formation initiale sous statut étudiant

L'objectif de la spécialité est de former des ingénieurs généralistes de l'emballage et du conditionnement, destinés à devenir des chefs de projet en packaging. L'école recrute environ une cinquantaine d'étudiants par an. Cette formation unique en son genre en Europe bénéficie d'une excellente image et d'une forte notoriété dans les milieux industriels.

Spécialité « Génie thermique et énergétique » en formation initiale sous statut étudiant

L'objectif de la spécialité est de répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises dans les domaines de l'énergie et des transferts thermiques.

L'objectif de la nouvelle formation d'ingénieurs de l'ESIREims, spécialité « Génie Urbain et Environnement », est de former, sous statut étudiant, des ingénieurs urbanistes destinés à devenir des chefs de projets, capables de piloter des politiques de transitions à la durabilité et d'associer la prise en compte de la transition énergétique au diagnostic environnemental à l'échelle d'un territoire. À terme, ces ingénieurs seront amenés à occuper des postes à responsabilités très larges, tant managériales que techniques, dans les organismes publics ou des sociétés privées tels que les collectivités locales, les grands groupes des BTP, les agences d'urbanisme, les bureaux d'études, les cabinets d'architectes.

Synthèse de l'évaluation

Pour l'école

Points forts

- Collectif des personnels très soudé
- Directeur apprécié pour ses qualités humaines et relationnelles
- Forte reconnaissance sur la formation packaging

Points faibles

- Cloisonnement entre l'URCA et l'ESIREims qui entraîne des difficultés de communication avec la présidence
- Communication interne à développer
- Portage de la nouvelle formation non internalisé pour l'instant à l'ESIREims
- Pas de visibilité affichée sur les moyens humains, financiers et matériels
- Nécessité de rationaliser le suivi du marché de l'emploi

Risques

- Risque que les personnels ne se saisissent pas du projet s'il n'y a pas clarification des moyens mis à disposition
- Manque de suivi du marché de l'emploi dans un contexte très évolutif des métiers

Opportunités

- Travail avec l'EiSINe
- Mutualisation des ressources

Pour la spécialité Génie Urbain et Environnement

Points forts :

- un dispositif de formation clair et détaillé dans tous ses aspects
- une formation sans équivalent au plan local et régional
- un dispositif homologué aux deux autres spécialités, en termes d'organisation
- des filières de recrutement bien identifiées
- un adossement à des laboratoires de recherche reconnus
- des opportunités professionnelles incontestables en sortie de formation

Points faibles :

- un risque avéré en matière de soutenabilité de la formation et de mise en œuvre (locaux, moyens humains)
- un aspect transversal et systémique à consolider et mettre en avant
- un passage à l'international non obligatoire
- un observatoire de l'emploi à consolider pour rester en ligne avec les besoins des entreprises

En conséquence

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant (nouvelle formation) :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Reims de l'université de Reims, spécialité Génie urbain et Environnement	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2021-2022	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'université

- Etre vigilante à doter l'ESIREims de moyens humains (enseignants-chercheurs et administratifs) et de locaux qui permettent à l'école de porter ses formations actuelles et d'assumer ses projets de développement

Pour l'institution

- s'appuyer sur une gouvernance et direction permettant de porter ses projets de développement
- Mettre en place et/ou développer une démarche qualité pour l'amélioration continue
- Introduire une clause de mobilité internationale significative dans le règlement des études

Délibéré en séance plénière à Paris, le 16 janvier 2019.

Approuvé en séance plénière à Saint-Etienne, le 13 février 2019.

La présidente
Elisabeth CRÉPON

